



## PARTENARIATS PÉDAGOGIQUES

---

Les professionnels prennent part activement à toutes les étapes de la vie de nos diplômés :

### ELABORATION DES PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES NATIONAUX

Les professionnels participent pleinement à la conception et à l'évolution des programmes des DUT en faisant partie intégrante des commissions pédagogiques nationales (CPN).

### ENSEIGNEMENT

Ils prennent part également aux enseignements en assurant de nombreuses interventions auprès de nos étudiants. Recrutés en tant que PAST (Professeurs associés à mi-temps) ou chargés d'enseignement vacataire, des professionnels assument des fonctions d'enseignement, mettant ainsi leur expérience professionnelle directement au service de nos étudiants. Plus d'un tiers des enseignements à l'IUT sont assurés par des intervenants extérieurs occupant une fonction dans le monde socio-économique.

## VOUS SOUHAITEZ ENSEIGNER À L'IUT DE PERPIGNAN EN TANT QUE CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT VACATAIRE ?

---

[Contactez directement le chef de département d'enseignement concerné](#)

### STAGES

Les étudiants effectuent, dans le cadre de leur cursus, un stage obligatoire d'une durée minimale de 10 semaines pour un DUT, et de 3 à 6 mois pour une licence professionnelle. Ce stage constitue une période privilégiée d'immersion en entreprise pour nos étudiants et une période d'observation pour les entreprises qui souhaitent embaucher un nouveau collaborateur.

## VOUS SOUHAITEZ DIFFUSER UNE OFFRE DE STAGE ?

---

Envoyez votre annonce en cliquant ici : [cs-iut@univ-perp.fr](mailto:cs-iut@univ-perp.fr)

### PROJETS TUTORÉS

Outre les stages en entreprise, dans le cadre de la formation en DUT ou en Licence professionnelle, les étudiants sont amenés à travailler sur un projet tutoré. C'est l'occasion pour les étudiants de se mettre en situation professionnelle et de se préparer à leurs activités futures. La thématique de ce projet peut être définie par une entreprise partenaire et durer plusieurs mois. Chaque projet, formalisé par un cahier des charges élaboré avec l'entreprise, est réalisé par un petit groupe d'étudiants sur tout ou partie de l'année universitaire et son suivi est assuré par un enseignant.

## VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UN PROJET TUTORÉ ?

---

[Contactez le chef du département d'enseignement concerné](#)

### FORMATION CONTINUE / VAE

Caractérisés par leur réactivité et leur capacité d'adaptation aux demandes des entreprises, les IUT remplissent leur mission de formation continue avec le double objectif de favoriser la promotion individuelle et répondre aux besoins des entreprises : réalisation d'actions destinées à accompagner l'adaptation ou l'évolution des qualifications des salariés d'entreprises, offre de formation diplômantes et qualifiantes, validation des acquis de l'expérience.

## VOUS SOUHAITEZ PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LA VAE ?

---

contactez le service Formation continue

Tél : 06 22 18 14 47

Courriel : [Monsieur Jonathan CORTADELLAS](mailto:Monsieur.Jonathan.CORTADELLAS)

## VOUS SOUHAITEZ PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LA FORMATION CONTINUE ?

---

contactez le service Alternance/Apprentissage/Formation continue

Tél : 04 68 66 24 34

Courriel : [altern@univ-perp.fr](mailto:altern@univ-perp.fr)

ou consultez la rubrique Formation continue/VAE

### ALTERNANCE/APPRENTISSAGE

L'IUT propose un certain nombre de formations ouvertes à l'alternance et à l'apprentissage.

## VOUS SOUHAITEZ PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

---

contactez le service Alternance/Apprentissage/Formation continue

Tél : 04 68 66 24 34

Courriel : [altern@univ-perp.fr](mailto:altern@univ-perp.fr)

ou consultez la rubrique [Alternance/Apprentissage](#)

Mise à jour le 17 octobre 2016